

Conseil d'Administration du 02 mars 2026 - Annexe N°2

## **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026**

### **Préambule**

L'article L.1612- 26 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations générales du budget, dans un délai de dix semaines précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Dans les collectivités territoriales de 3500 habitants et plus, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Le CCAS, établissement public administratif communal, dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public. La commune de Faverges Seythenex verse une subvention de fonctionnement au CCAS dont l'existence administrative et financière est bien distincte de la commune.

### **Eléments de contexte :**

- Contexte national

Pour le budget 2026, le gouvernement demande aux collectivités locales de participer au redressement des comptes publics, aboutissant à une quasi-stabilité des dépenses 2026 par rapport à 2025, alors que les besoins sociaux explosent (travailleurs pauvres, familles monoparentales, jeunes sans ressources, seniors isolés ou en situation de handicap, personnes sans logements).

L'UNCCAS, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, a publié une enquête nationale qui révèle une hausse généralisée des dépenses sociales communales et une fragilisation préoccupante des CCAS et CIAS.

- Eléments de démographie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (chiffre INSEE), la commune compte 7762 habitants.

En 2025, le service Etat Civil a enregistré 61 naissances (66 en 2024, 52 en 2023) et 89 décès (91 en 2024 et 84 en 2023).

Toujours selon le service Etat Civil, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, 837 personnes sont âgées de plus de 70 ans et 623 sont âgées de plus de 80 ans.

- Les interventions du CCAS

L'action du CCAS de Faverges Seythenex porte sur :

- L'intervention au titre des secours d'urgence : chèques service, bons d'essence et de gaz, tickets de bus, aides financières ponctuelles
- La gestion des 8 logements temporaires de l'Escale en lien avec Soliha

- La gestion du logement d'urgence
  - La gestion d'un logement d'urgence à destination des familles en difficulté ou victimes de violences
  - La gestion des 10 garages Avenue Blanc du Pelloux
  - La gestion des 32 jardins familiaux
  - Les actions à destination des séniors
  - L'accueil et l'accompagnement des demandeurs de logement social
  - Toutes les actions souhaitées par la municipalité à destination des publics fragilisés
  - La prise en charge des réductions de tarifs en fonction du quotient familial pour les familles dont les enfants fréquentent l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.
- Les priorités d'intervention du CCAS pour 2026
    - Favoriser l'arrivée de nouvelles familles en maintenant une politique volontariste en matière d'enfance, en lien avec les acteurs locaux et en contribuant à l'épanouissement et à la réussite de tous.
    - Lutter contre l'isolement.
    - Participer au maintien à domicile des personnes âgées et poursuivre les réflexions sur des solutions alternatives.
    - Accentuer les actions de prévention à destination des séniors.
    - Accompagner les familles et les femmes victimes de violence.
    - Accueillir dignement les personnes vulnérables (logement d'urgence).
    - Préparer la réhabilitation du bâtiment l'Escale.

Les missions du CCAS sont assurées par un agent de catégorie B rattaché au budget communal. Ces missions sont réalisées en lien étroit avec le service de Police Municipale, les agents du CIAS, les travailleurs sociaux du Pôle Médico-Social et le service social de SOLIHA.

- Perspectives budgétaires 2026 : équilibre et anticipation

Les données du compte administratif 2025, encore en cours de finalisation, laissent entrevoir un excédent prévisionnel de 4 383 €. Cet excédent, bien que modeste, reflète la poursuite des efforts de gestion rigoureuse engagés ces dernières années. Le CCAS réaffirme sa volonté de concilier maîtrise budgétaire et soutien aux publics les plus vulnérables, en consolidant les actions existantes et en développant des initiatives de prévention ciblées vers les populations fragilisées.

## Les dépenses de fonctionnement

		BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
O11	Charges à caractère Général	73 230,00	45 278,13	84 600,00
O12	Charges de personnel	-		-
42	Opérations d'ordre entre sections	500,00		
65	Autres Charges de Gestion	39 000,00	32 817,47	35 000,00
66	Charges financières	120,00	-	-
68	Dotations aux provisions	1 000,00	-	-
	<b>Dépenses Réelles</b>	<b>113 850,00</b>	<b>78 095,60</b>	<b>119 600,00</b>
O23	Virement à la section d investissement	1 500,00	<b>1 500,00</b>	-
	<b>Dépenses Totales</b>	<b>115 350,00</b>	<b>79 595,60</b>	<b>119 600,00</b>

**Maitrise des dépenses générales** : en 2026, le budget envisagé pour les dépenses à caractère général s'élève à 84 600 €, contre un budget de 73 230 € en 2025. Cette augmentation apparente reflète en réalité une budgétisation rigoureuse et anticipative, intégrant deux postes majeurs :

- La réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), obligatoire en année post-électorale, qui permettra d'adapter finement les actions du CCAS aux évolutions socio-économiques locales et nationales.
- Les frais de maintenance et de réfection des logements de l'Escale, indispensable pour garantir des conditions de vie dignes aux bénéficiaires.

Cette progression s'inscrit dans une logique d'efficacité : elle répond à la fois à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des actions festives (repas des aînés, colis de Noël etc) et au renforcement des dispositifs de prévention, tout en maintenant un équilibre financier responsable.

**Autres charges de gestion** : les charges de gestion, estimée à 35 000 € pour 2026 (contre 39 000 € en 2025), intègrent une réévaluation à la baisse fondée sur le réalisé 2025 et les tendances nationales. Cependant, la dégradation du contexte social laisse présager une augmentation des demandes d'aides financières, justifiant une vigilance accrue sur ce poste.

## Les recettes de fonctionnement

		BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
OO2	Excédent antérieur reporté	4 383,00	4 383,00	32 513,04
70	Produits de service	-	880,00	1 000,00
74	Dotations et participations	81 357,00	18 357,00	
75	Autres produits de Gestion courante	29 610,00	81 184,10	86 086,96
77	Produits exceptionnels	-	7 895,05	-
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>115 350,00</b>	<b>112 699,15</b>	<b>119 600,00</b>

**Subvention communale** : un levier clé. L'augmentation de la subvention communale, destinée notamment au financement de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), constituera un apport déterminant pour équilibrer le budget. Ce soutien renforce la capacité du CCAS à mener ses missions sociales dans un contexte économique contraint.

## Loyers :

- **L'Escale** : les recettes locatives, qui sont chaque fois perçues en N+1, seront impactées par :
  - Les loyers impayés (deux procédures judiciaires clôturées en 2025, mais ayant engendré des coûts de remise en état des logements).
  - Les travaux de maintenance et frais de justice, réduisant d'autant la marge disponible.
- **Garages Avenue Blanc du Pelloux** : un garage se libérera en mars 2026, tandis que les autres contrats prendront fin au 4<sup>ème</sup> trimestre en raison des travaux de construction de la future crèche. Ces évolutions nécessiteront une gestion proactive pour aider les locataires actuels à trouver d'autres solutions de stockage de leurs véhicules.
- **Produits des activités** : les recettes issues des participations aux sorties et activités (en cours de déploiement) viendront compléter le budget, bien que leur montant reste à consolider en fonction de l'adhésion des publics.

## La section d'investissement

Le budget d'investissement 2026, équilibré à 2 090,51 €, permettra de financer :

- L'acquisition d'une cuve de récupération d'eau et d'une table de pique-nique pour les jardins de Seythenex, s'inscrivant dans une démarche d'écologie pratique et de lien social.
- Suite à l'étude de faisabilité pour la réfection de la toiture de l'Escale : ce projet, impératif pour la pérennité du bâtiment, nécessitera une étude et un chiffrage approfondis en 2026 et sans doute un recours à l'emprunt pour sa réalisation en 2027.